



BTS ERA

Étude et Réalisation d'Agencement

CHAMPS D'ACTIVITÉS

En ingénierie du 2nd œuvre bâtiment, l'agencement est l'**interface entre la création et la réalisation**. L'agencement étudie et réalise des agencements à **construire** ou à **rénover**. Il doit savoir **chiffrer l'affaire et établir les plans** qui permettront la fabrication et la mise en œuvre d'un agencement (du relevé de mesures, aux plans d'exécution en passant par le planning et la coordination du chantier). Il traduit techniquement le concept architectural défini par un designer ou

un architecte. Ses activités s'étendent de l'**étude technique** jusqu'à la **réception des ouvrages**.

Il intervient sur des projets tous corps d'état et multi-matériaux :

- À haute valeur ajoutée, technique et économique.
- À organisation complexe (délais contraints, site occupé...).
- À l'international.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- L'**agencement commercial** (commerces, hôtels, restaurants, brasseries ...) y compris les devantures.
- L'agencement de **locaux professionnels** (sièges sociaux d'entreprises, administrations, locaux pour professions libérales...).
- L'agencement d'**habitat individuel et collectif** (cuisines, salles de bains, pièces à vivre...).
- L'**agencement spécifique** (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, studio d'enregistrement...).

Cette spécialité est **technique**, l'enseignement artistique n'est qu'un petit complément qui permet au futur agencement de mieux appréhender le concept architectural. Les études en BTS ERA se passent bien si votre formation initiale est déjà en rapport avec les spécialités du bâtiment. Dans le cas contraire, un bon dossier est nécessaire afin de vous permettre de vous concentrer au moins pendant le premier semestre sur le rattrapage en **technologie du bâtiment**. Cela s'impose en plus du stage en entreprise de découverte pendant 2 semaines que vous devrez suivre en tant que « **débutant en agencement et bâtiment 2nd œuvre** ».

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- Être titulaire d'un **Bac STI** (AC en priorité), **Bac Pro ERA**, autres bacs en rapport avec les métiers du bâtiment avec un bon niveau scolaire.

Inscription sur le site de Parcoursup : www.parcoursup.fr
Notre section est de **15 étudiants sous statut scolaire**.

LA FORMATION

	TS1 (1 ^{ère} année)	TS2 (2 ^{ème} année)	EXAMENS Épreuve	Coef
Culture générale et expression	3 h	3 h	E1 Ponctuelle écrite	3
Anglais	2 h	2 h	E2 CCF 2 situations	3
Mathématiques	3 h	3 h	E31 CCF 2 situations	2
Physique - Chimie	2 h	2 h	E32 CCF 3 situations	2
Enseignements de spécialité :	21 h	21 h	E4 : Traduction technique du projet archi. (CCF 2 situations)	4
Culture design et architecture	3 h	3 h		
Étude de projet	14 h	14 h	E5 : Conception d'agencement (Ponctuelle pratique et orale)	6
Préparation et suivi de mise en œuvre de la réalisation	3 h	3 h		
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	E61 : Organisation et préparation (Ponctuelle écrite)	3
Évaluation hebdomadaire en devoirs surveillés	3 h	3 h	E62 : Suivi de réalisation (Ponctuelle orale)	2
TOTAL	35 h	35 h		



TYPES D'ENTREPRISE

TPE, PME comme :

- Les cabinets d'architecture et cabinets de design.
- Les entreprises d'agencement.
- Les entreprises de menuiseries d'agencement.

Il exerce également son activité au sein de services travaux intégrés aux grandes entreprises et aux administrations.



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Selon la taille de l'entreprise, le titulaire du brevet de technicien supérieur E.R.A. exerce tout ou partie de ses activités en bureau d'études, sur chantier, en relation avec l'atelier, avec un niveau de spécialisation et d'autonomie variable suivant les tâches à effectuer. Il peut exercer des activités concernant :

- La participation à la réponse d'appels d'offres.
- L'étude technique du projet d'agencement.
- La préparation des données pour les fabrications et les mises en œuvre sur chantier.
- Le contrôle de la mise en œuvre du projet d'agencement.
- La préparation et la conduite de chantier.
- La clôture de l'affaire.



www.ecolelamache.org

FONDATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

75 Boulevard Jean XXIII - 69 373 - LYON CEDEX 08 - Tél. : 04 72 78 55 55

STAGES DE FORMATION EN ENTREPRISE :

Stage de découverte de la formation **1 semaine** aux vacances de la Toussaint pour les titulaires de Bac Techno.

Stage de technicien de **7 semaines**, de mi-mai à début juillet de la 1^{ère} année.

Les stages en entreprises sont trouvés par l'École. Nous associons l'entreprise d'accueil au profil de chaque jeune. Ces entreprises sont situées sur toute la France.

LES BTS À L'ÉCOLE LA MACHE

Créée en 1920, l'École La Mache forme des jeunes de la 3^{ème} au Bac + 4.

5 formations en BTS sont proposées :

DOMAINE INDUSTRIEL :

- BTS CRCI : Conception et Réalisation en Chaudronnerie Industrielle (statut scolaire).
- BTS Électrotechnique (statut scolaire).

DOMAINE DU BÂTIMENT :

- BTS AMCR : Architecture en Métal, Conception et Réalisation (statut scolaire).
- BTS ERA : Étude et Réalisation en Agencement (statut scolaire).
- BTS EBCR : Enveloppe des Bâtiments, Conception et Réalisation (en apprentissage).

UN PROJET PÉDAGOGIQUE AU SERVICE DES JEUNES

- Un enseignement dispensé en partie par des professionnels de l'entreprise.
- **Groupe réduit** à 15 étudiants.
- Des **taux de réussite** au BTS **supérieurs** aux moyennes académiques.
- Un **séjour international**.
- Un **accent particulier sur l'anglais** : 2 heures mensuelles en 1^{ère} année par groupe de 8 maximum animées par un(e) étudiant(e) Erasmus.
- Des **projets pédagogiques marquants** : Séjour de cohésion en 1^{ère} année, English days, challenge résistance des matériaux, séances de communication en plus des heures de l'éducation nationale, projet Voltaire (orthographe), inscription au test Linguaskill pour les volontaires.

POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN BTS ERA

Statistiques LA MACHE : ces dernières années **79 %** en moyenne de nos étudiants **poursuivent leurs études** généralement pour 1 an et en alternance (souvent dans les formations proposées par La Mache Supérieur).

Une petite partie (étudiants en tête des promotions) s'oriente soit sur des **préparations aux écoles d'ingénieur** (ATS ou autres prépa.), soit intègre directement la **3^{ème} année de certaines écoles comme par exemple « Ingénieur bois »**.

POURSUITE DES ÉTUDES À LA MACHE SUPÉRIEUR

DOMAINE COMMERCIAL :

- Licence Générale Commerce et Développement à l'International (LCI).
- Certification Professionnelle Chargé(e) d'Affaires et de Développement à l'International (CADI).

DOMAINE DU BÂTIMENT :

- CQP Conducteur de Travaux et/ou d'Affaires (CTA).
- Licence Professionnelle Chargé(e) d'Affaires en Bâtiment (CAB).



UNE STRUCTURE DÉDIÉE AUX ÉTUDIANTS

Locaux accessibles en dehors des heures de cours, de 7h à 23h.

Logement possible en **chambre double** à l'internat, dans la limite des places disponibles.



CONTACT

Secrétariat des BTS

04 72 78 55 65
bts@lamache.org

-

Direction des BTS

04 72 78 55 78
direction-bts@lamache.org

-

www.ecolelamache.org

La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes

www.ecolelamache.org